Mondialisation.ca
Centre de recherche sur la mondialisation

Un documentaire britannique révèle les mensonges qui se cachent derrière le récit d'un vaccin COVID « sûr et efficace ».

Un nouveau documentaire britannique - « Safe and Effective : A Second Opinion » - détaille comment les citoyens britanniques ont été soumis à des pressions psychologiques pour se conformer aux politiques gouvernementales de vaccination COVID-19 sous le « mantra douteux » de « sûr et efficace ».

Par Children's Health Defense
Mondialisation.ca, 20 octobre 2022
The Defender 14 octobre 2022

Thème: Science et médecine
Analyses: COVID-19

Un nouveau documentaire britannique – « Safe and Effective : A Second Opinion» – détaille comment les citoyens britanniques ont été soumis à des pressions psychologiques pour se conformer aux politiques gouvernementales de vaccination COVID-19 sous le « mantra douteux » de « sûr et efficace ».

Le film de 55 minutes a été produit par Oracle Films, en collaboration avec Mark Shaman – un ancien cadre d'ITV et de BSkyB – et News Uncut.

Le documentaire s'ouvre sur une déclaration du Dr Aseem Malhotra, un influent consultant en cardiologie formé par le National Health Service britannique, qui affirme avoir été « doublement piqué » et « l'un des premiers à prendre le vaccin Pfizer ».

« Après plusieurs mois d'évaluation critique des données sur le site [of], de discussions avec d'éminents scientifiques à Oxford, Stanford et Harvard, de discussions avec deux journalistes médicaux d'investigation et de contacts avec deux dénonciateurs de Pfizer, j'ai conclu à contrecœur que ce vaccin n'est pas totalement sûr et qu'il présente des inconvénients sans précédent », a déclaré M. Malhotra.

« Ce qui m'amène à conclure », a-t-il ajouté, « qu'elle doit être suspendue jusqu'à ce que toutes les données brutes aient été publiées pour une analyse indépendante ».

M. Malhotra n'est pas le seule à demander la suspension des vaccins COVID-19, a déclaré le narrateur du film. « Beaucoup plus de scientifiques sont alarmés par ce qui est en train de devenir un problème mondial ».

Le narrateur poursuit :

« Des millions de blessures dues aux vaccins et des milliers de décès sont signalés par les canaux officiels dans le monde entier.

« Notre gouvernement a été accusé de dissimuler les données émergentes, et les médias ne racontent qu'un côté de l'histoire ».

Le film a également présenté des personnes comme Georgia Segal, qui ont déclaré avoir été blessées par un vaccin COVID-19.

Mme Segal, âgée de 35 ans, s'est effondrée après avoir reçu une deuxième dose du vaccin Pfizer et est désormais officiellement enregistrée comme « handicapée » en raison de ses blessures.

Les cas de blessures dues aux vaccins sont généralement présentés par les médias grand public comme très rares. Mais d'après le documentaire, au 24 août, le rapport officiel du Royaume-Uni Système de signalement Yellow Card (= carte jaune) via le Agence de réglementation des médicaments et des produits de santéou MHRA, a signalé plus de 432 819 rapports d'effets indésirables – dont 2 240 décès – à la suite de la vaccination par COVID-19, bien que tous les rapports ne soient pas confirmés comme étant induits par le vaccin.

Le nombre d'effets indésirables et de décès liés à la vaccination par COVID-19 signalés aux États-Unis au Vaccine Adverse Event Reporting System (VAERS) est encore plus élevé.

Entre le 14 décembre 2020 et le 30 septembre 2022, 1 437 273 effets indésirables – dont 31 470 décès – ont été signalés au VAERS.

Les données recueillies par l'application V-safe des CDC et publiées ce mois-ci montrent que 782 900 personnes ont déclaré avoir demandé une attention médicale, des soins aux urgences et/ou une hospitalisation après la vaccination par la COVID-19.

Ces chiffres et l'absence de reconnaissance publique des expériences vécues par des personnes telles que Mme Segal constituent « un scandale aux proportions si épiques » que « les gens ne savent pas par où commencer », a déclaré le Dr Clare Craig, pathologiste de diagnostic, cité dans le documentaire.

Selon Sir Christopher Chope, membre du Parlement britannique, le gouvernement britannique nie l'existence des blessures causées par les vaccins. Il a déclaré que le gouvernement tente « de promouvoir la confiance dans les vaccins en dissimulant les conséquences négatives de la vaccination pour certains ».

M. Chope a déclaré qu'il plaidait en faveur d'un projet de loi d' initiative parlementaire qui accélérerait l'indemnisation et augmenterait le montant maximal de l'indemnisation pour les personnes blessées par un vaccin COVID-19.

Mais pour les personnes blessées par un vaccin, il ne s'agit pas seulement d'une compensation financière, mais d'une reconnaissance et d'un retour à la santé.

Caroline Pover, qui figure dans le documentaire, est un auteur et un conférencier qui dirige une entreprise de décapage. Pendant 10 ans, elle a soutenu un village au Japon qui a été dévasté par un tsunami. Elle a reçu le vaccin COVID-19 pour pouvoir faire sa visite annuelle au village.

« Ma vie a complètement changé maintenant », a déclaré Pover. « C'est méconnaissable par rapport à ce que c'était. Pendant environ cinq mois, je n'ai pratiquement rien fait. Je ne pouvais pas fonctionner du tout. J'étais constamment épuisé. J'avais constamment mal – les douleurs à la tête et aux yeux étaient incessantes ».

Elle a ajouté :

« Ce n'est pas une question d'argent. Il s'agit d'avoir un but dans sa journée : les emplois et le travail. Et si vous ne pouvez pas faire ces choses, vous arrivez à un point où vous pensez, je ne peux pas vivre comme ça. Cette vie ne vaut plus la peine d'être vécue.

Et nous avons perdu des personnes de la communauté blessée par un vaccin qui se sont suicidées ».

Le film a ensuite démenti l'affirmation de Pfizer, à l'automne 2020, selon laquelle son vaccin COVID-19 était « efficace à 95 % » – une affirmation qui a conduit de nombreux gouvernements dans le monde à « donner le feu vert » à leurs campagnes publiques de vaccination contre la COVID-19.

La méthodologie de Pfizer qui sous-tendait l'allégation était défectueuse, a déclaré Malhotra, car le fabricant de médicaments n'a cité que la « réduction du risque relatif » et non la « réduction du risque absolu ». Les deux statistiques sont très différentes.

Alors que le risque relatif du vaccin de Pfizer était de 95 % d'efficacité, le risque absolu n'était que de 0,84 %, ce qui signifie qu'il faudrait vacciner 119 personnes pour empêcher une seule personne d'attraper la COVID-19.

« La réduction du risque relatif est une façon d'exagérer les avantages de toute intervention », a déclaré Malhotra.

« Depuis de nombreuses années, les directives stipulent que nous devons toujours utiliser la réduction du risque absolu dans les conversations avec les patients, et pas seulement la réduction du risque relatif. Sinon, c'est considéré comme contraire à l'éthique », a ajouté M. Malhotra.

Robert F. Kennedy Jr., président et conseiller juridique en chef de Children's Health Defense, a interviewé Malhotra pour l'épisode du 7 octobre de l'émission« RFK Jr. The Defender Podcast ».

Nous devons connaître la vérité

Le film pose la question suivante : « Les médecins en ont-ils fait assez pour permettre un consentement éclairé ? »

Mme Craig a déclaré qu'elle pensait que ce qui s'était passé avec le consentement éclairé était « extrêmement préoccupant », ajoutant : « Ce qui me préoccupait le plus, c'était les médecins qui ne s'informaient pas ».

Le Dr Ros Jones, pédiatre consultant à la retraite, a déclaré : « Ils ont été très occupés et n'ont pas fait leurs propres recherches. Ils ont simplement accepté tout ce qu'on leur a dit ».

Le documentaire pose également la question suivante : « Pourquoi le gouvernement a-t-il continué à mener la campagne de vaccination alors que les scientifiques avaient appris qu'elle ne prévenait pas l'infection, qu'elle n'empêchait pas la transmission et que les statistiques montrent que la grande majorité de la population n'était jamais exposée à une maladie grave ?" »

Et bien qu'il reste « tant de questions » sur l'innocuité et l'efficacité des vaccins COVID-19, le gouvernement britannique « continue à aller de l'avant avec un programme d'immunisation – et pour les enfants », a déclaré le narrateur.

En avril, le Royaume-Uni a lancé les vaccins COVID-19 pour les enfants âgés de 5 à 11 ans. Et l'été dernier, il a ajouté la COVID-19 au calendrier de vaccination habituel des jeunes de 5 à 15 ans, même si le gouvernement britannique ne recommande pas le vaccin de Pfizer pour les enfants de moins de 12 ans ni celui d'AstraZeneca pour les personnes de moins de 40 ans.

Cette décision a incité 78 éminents professeurs, médecins et analystes à rédiger une lettre dans laquelle ils déclarent ce qui suit :

« Nous contestons fermement l'ajout de la vaccination par la COVID-19 dans le programme de vaccination systématique des enfants, malgré l'absence de besoin clinique démontré, les risques connus et inconnus et le fait que ces vaccins ne disposent encore que d'une autorisation de mise sur le marché conditionnelle ».

À la fin du film, le narrateur a souligné qu'une « science appropriée et équilibrée » doit être menée pour que le public puisse parvenir à « une conclusion solide » sur la sécurité et l'efficacité des vaccins COVID-19.

« Nous devons connaître la vérité », a-t-il ajouté.

Regardez « Safe and Effective : Une deuxième opinion » ici :

La source originale de cet article est The Defender
Copyright © Children's Health Defense, The Defender, 2022

Articles Par : Children's Health Defense

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexactes.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site Mondialisation.ca sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de Mondialisation.ca en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: media@globalresearch.ca

Mondialisation.ca contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: media@globalresearch.ca